



Le Baromètre Entreprises de la branche professionnelle des études d'huissiers de justice présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales de la branche. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



## REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises de la branche tend à décroître (- 11,9 %).

La valeur relativement moyenne du taux de rotation (14,4 %) laisse supposer un certain renouvellement du tissu entrepreneurial.

## Entreprises employées en 2020<sup>1</sup>

|                         |  |  |  |
|-------------------------|--|---|---|
| Entreprises employées   | 1 455  | 13 634  | 100 341   |
| Évolution 2019-2020 (%) | - 11,9   | - 0,2   | - 3,0   |
| Taux d'entrée (%)       | 8,4  | 16,6  | 14,1  |
| Taux de sortie (%)      | 20,3   | 16,8  | 17,1  |
| Taux de rotation (%)    | 14,4   | 16,7  | 15,6  |

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

Champ : territoire métropolitain.



**Entreprise employeuse** : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

**Taux d'entrée** : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

**Taux de sortie** : nombre d'entreprises ne cotisant plus à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

**Taux de rotation** : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employées.



Secteur juridique

Branche professionnelle



Études d'huissiers de justice

<sup>1</sup> : Depuis 2020, suite à la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le périmètre de l'OMPL est modifié. Il regroupe désormais 11 branches, toutes adhérentes à l'OPCO EP, au lieu de 13 précédemment.

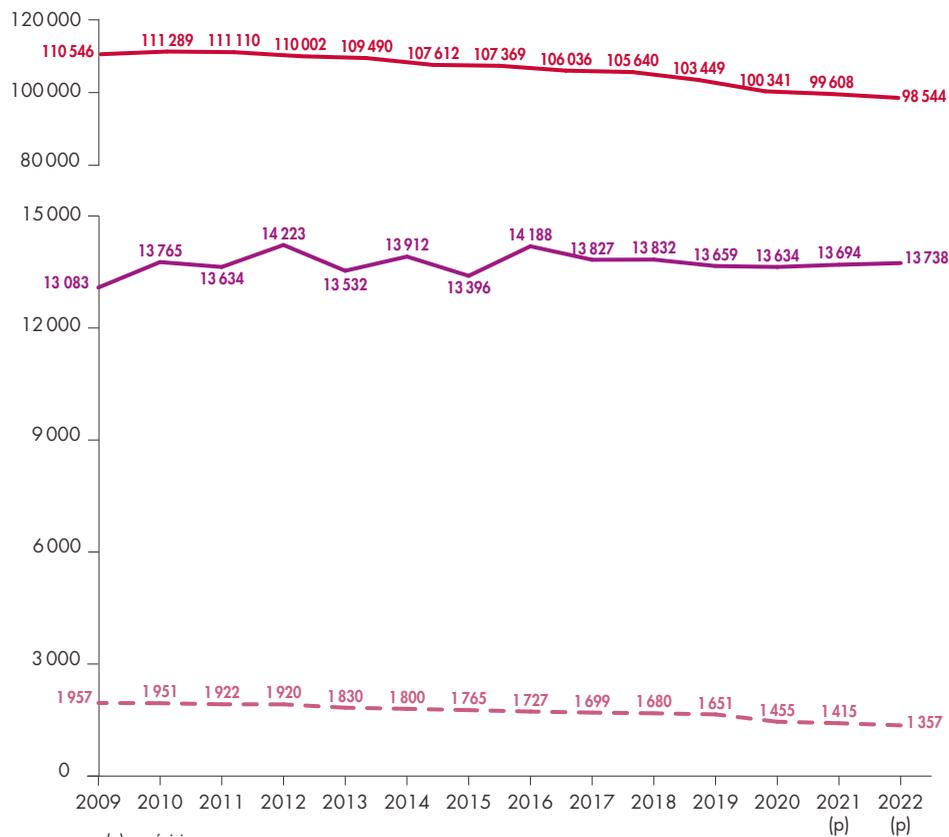


### MOINS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises employeuses de la branche a diminué de 502 unités.

La tendance est continue sur toute la période.

### Évolution du nombre d'entreprises employeuses



(p) : prévision

Champ : territoire métropolitain.



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

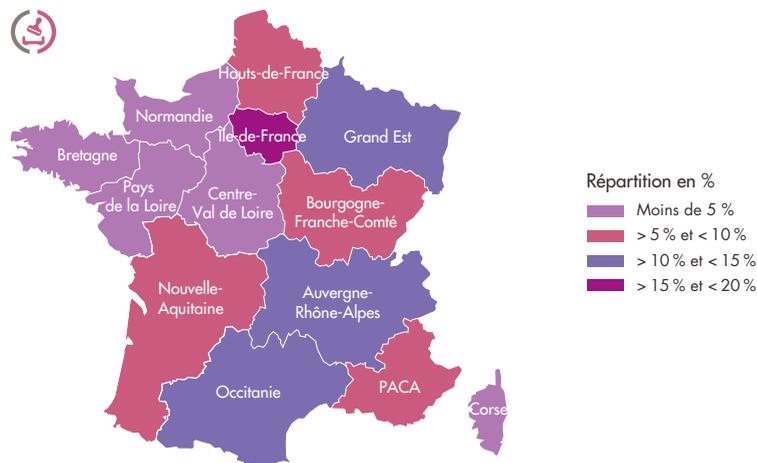
La concentration territoriale des entreprises de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

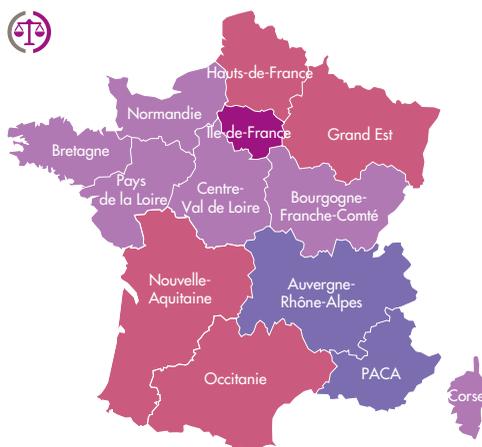
Les trois régions accueillant le plus d'entreprises employeuses sont :

- l'Île-de-France (16,1 %) ;
- l'Auvergne-Rhône-Alpes (12,2 %) ;
- l'Occitanie (11,3 %).

À l'opposé, la Corse en accueille une part très réduite (1 %).

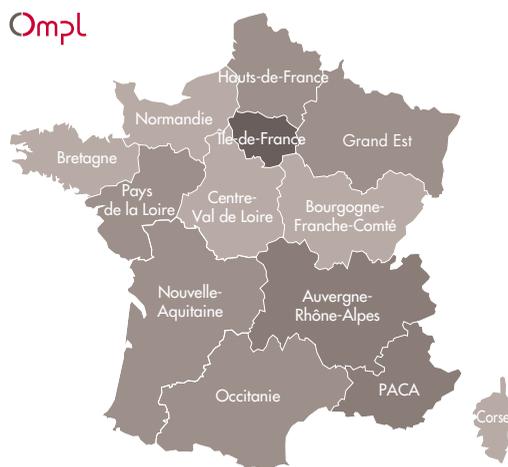
### Répartition régionale des entreprises employeuses (%)





Répartition en %

- Moins de 5 %
- > 5 % et < 10 %
- > 10 % et < 15 %
- > 15 % et < 20 %



Répartition en %

- Moins de 5 %
- > 5 % et < 10 %
- > 10 % et < 15 %
- > 15 % et < 20 %
- > 20 % et < 25 %

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.